



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réduction significative et prorogation de la dette de Financière Hélios

Paris La Défense, le 21 mai 2012 – Séchilienne-Sidec annonce avoir été informée de la signature d'un accord entre son actionnaire de référence, Financière Hélios, et ses partenaires bancaires afin de réduire la dette de Financière Hélios de manière significative et d'en proroger la maturité. Cet accord entrera en vigueur en juillet 2012, sous réserve du respect de certaines conditions.

Le montant de la dette sera ramené à €40 millions, sachant que le montant initial à la mise en place du crédit en juillet 2008 était de €145 millions. La dette sera remboursée intégralement en une fois à l'échéance du contrat.

La société Financière Hélios est contrôlée par les fonds gérés par Apax Partners et par la société Altamir Amboise. Les fonds Apax et Altamir Amboise détiennent en direct ou via Financière Hélios 42,6% du capital de Séchilienne-Sidec.

A propos de Séchilienne Sidec :

Séchilienne Sidec est un producteur d'énergie indépendant qui possède 20 ans d'expertise dans la production d'électricité à partir de biomasse. Elle se spécialise dans la gestion de centrales de taille moyenne dans des environnements complexes exigeant une collaboration étroite avec les industriels fournissant la ressource biomasse. Séchilienne Sidec est aussi un acteur de premier rang dans la production d'électricité d'origine solaire.

Contacts média

HeadLand Consultancy

Luc Périnet-Marquet +33 (0)1 44 50 40 35, lperinet@headlandconsultancy.com

Sophie Ryan +33 (0)1 44 50 40 39, sryan@headlandconsultancy.com